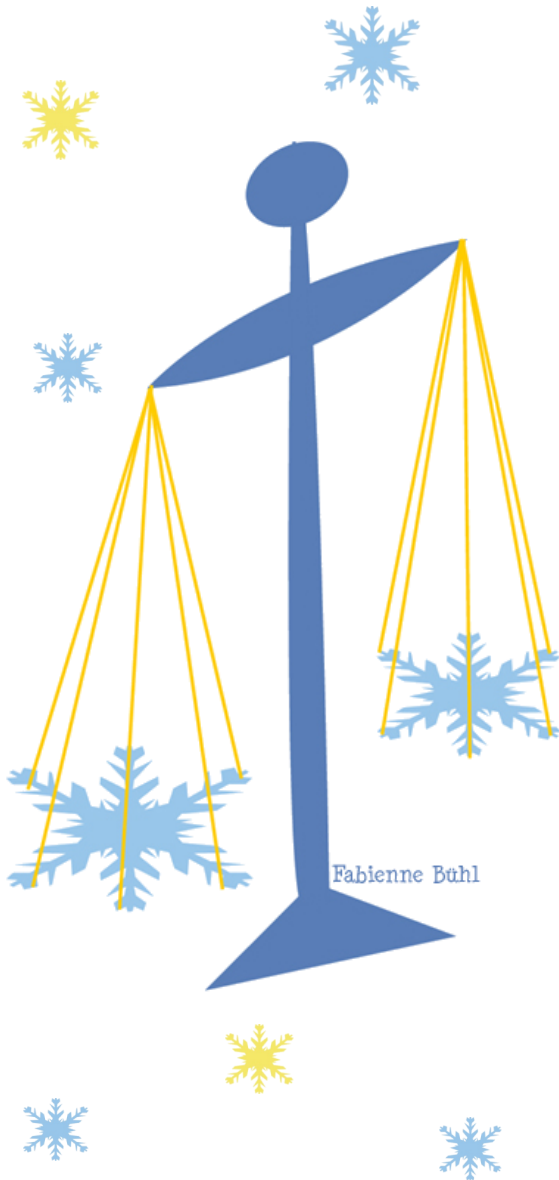


Vœux  
2010



*L'Association des juristes  
d'expression française de  
l'Alberta souhaite à  
chacun de vous  
de merveilleuses fêtes de  
fin d'année!*

*Toute l'équipe*

À noter dans vos calendriers !  
Forum communautaire et Assemblée générale  
annuelle le vendredi 3 juin 2011

## NOS ACTIVITÉS

LE JURISTE ALBERTAIN  
NUMÉRO 8, Hiver 2010-2011

### MINICONFÉRENCES

M. TODD BABIAK,  
journaliste



M. Deni Lorieau  
et Mme Andrea  
Zielinski

Pour sa première miniconférence, l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) accueillait le conférencier M. Todd Babiak, journaliste au *Edmonton Journal*.

Selon lui, la minorité francophone aura du mal à percer les médias albertains compte tenu de leur faible nombre et de l'intérêt de ces médias d'atteindre seulement la majorité de lecteurs.

ME GÉRARD LÉVESQUE, avocat

Quant à Me Gérard Lévesque, avocat à Calgary, sa conférence portait sur le choix de la langue devant les tribunaux albertains.

L'utilisation des deux langues (le français et l'anglais) est un principe qui existe dans le Code d'instruction criminel; ceci comprend le droit d'utiliser tant le français que l'anglais. La langue française peut être utilisée devant les tribunaux du Common Law : c'est un droit reconnu par la loi. L'avocat doit informer son client de ce droit.

Certaines provinces telles que l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan, sont plus ouvertes à l'utilisation du français devant les juridictions. L'Alberta peut aussi le faire selon les dires de Me Lévesque.

À qui appartient la responsabilité de l'application de la loi linguistique? À nous, au gouvernement et Me Lévesque termine en disant que nous devons faire des efforts pour faire reconnaître les droits qui sont les nôtres, les droits linguistiques, les fondements de nos arguments.

La seule issue pour faire parler de la communauté francophone serait de venir avec une histoire particulière. Il faut se démarquer de la masse. M. Todd Babiak invite chacun de nous à faire la démarche de venir au *Edmonton Journal* et de proposer des articles hors du commun pour attirer les journalistes anglophones.

### ATELIER D'INFORMATION SUR LES TESTAMENTS



Des ateliers d'information sur les testaments et dons planifiés ont été donnés à nouveau cette année. Deux d'entre eux se sont déroulés à Peace River et St-Isidore et ont été animés par Me Colin Gagnon et M. Joël F. Lavoie représentant de La Fondation franco-albertaine.

D'autres ont eu lieu au manoir St-Joachim (2 dont un en anglais) animés par Me Rémy St-Pierre et Me Lorne McFayden pour la partie anglaise.



Un dernier atelier a été donné pour clore l'année 2010 au manoir St-Thomas avec la présence de Me Rémy St-Pierre et de M. Joël F. Lavoie devant une dizaine de participants bien attentifs et très intéressés.

### CONSULTATIONS JUSTICE CANADA

Le 22 novembre 2010 le sous-comité consultatif sur l'accès à la Justice dans les deux langues officielles de Justice Canada se réunissait à Ottawa pour prendre connaissance du bilan du plan d'action 2005-2010. Le plan d'action 2010-2015 proposera trois orientations stratégiques pour atteindre les résultats visés: la Justice en langues officielles ancrée dans les deux parties de l'article 41 de la LLO; l'intégration, par une connaissance approfondie, des problématiques dans tous les domaines d'action du Ministère et la convergence d'un large ensemble de partenaires pour agir sur ces problématiques.



## NOS ACTIVITÉS (Suite)

LE JURISTE ALBERTAIN  
NUMÉRO 8, Hiver 2010-2011

### VIELLIR AVEC DIGNITÉ, CHACUN DE NOUS A LE DROIT D'ÊTRE RESPECTÉ !

Dans le cadre du projet «*Prévenir l'abus, c'est mon but*» financé par le programme *Nouveaux Horizons* pour les aînés du gouvernement du Canada, nous avons organisé 4 groupes de consultation en province. Les groupes affiliés à notre partenaire, la Fédération des aînés francophones de l'Alberta (FAFA), dont Edmonton, Calgary, St-Isidore et Bonnyville ont reçu notre visite entre septembre et octobre 2010. Mme Micheline Paré, intervenante d'expérience auprès des aînés en perte d'autonomie, a échangé avec un esprit de compassion et de respect sur les abus et les mauvais traitements infligés aux aînés.

Ce projet se poursuivra cette année avec le développement d'un ensemble multimédia (livret et DVD) de ressources juridiques francophones instructif et facile à utiliser. Cet ensemble servira aux aînés, aux intervenants et à toute la communauté afin de sensibiliser et de répondre aux besoins et questions légales en matière d'abus. Nous établirons également avec la collaboration du Réseau santé albertain, un réseau francophone d'intervenants et de ressources disponibles. Tous les outils développés seront présentés lors des colloques à Edmonton et à Calgary vers la fin de l'année 2011.

Félicitations à Me Rémi St-Pierre qui a produit un document contenant des considérations juridiques concernant les abus envers les aînés. Cette section sera utile afin de se préparer et d'être informé face à cette forme de criminalité. De cette façon nous pourrons prévenir et intervenir dans ce genre de situation.

Un merci très spécial à tous les membres du comité consultatif et à Mme Paré. Votre appui et votre collaboration font la réussite de ce projet !



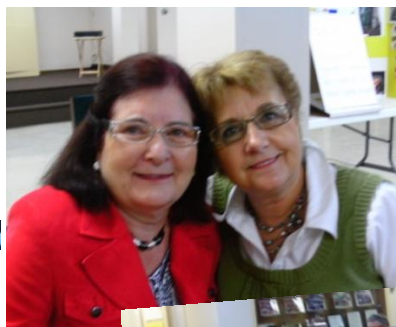
Josée Bonneville, chargée de projets de l'AJEFA et Micheline Paré, animatrice des rencontres.



Rencontre organisée à Bonnyville



Canada



Micheline Paré en compagnie de Madeleine Huot, présidente du groupe des aînés à Calgary au Club de l'amitié Église Ste-Famille



Rencontre à St-Isidore en haut (1<sup>re</sup> photo) et rencontre organisée à la paroisse St-Thomas-d'Aquin à Edmonton



**UNE PREMIÈRE À EDMONTON!**

En collaboration avec la Fédération des parents francophones, l'Association a tenu le 5 et le 6 novembre 2010 le premier colloque en droit de la famille. Ce colloque termine la deuxième année du projet « *Le droit de la famille, une affaire pour tous* » dans lequel nous avons développé cinq autres ateliers d'information en matière de droit de la famille. Lors de cet événement, plusieurs familles et représentants d'organismes francophones ont assisté aux différents ateliers qui leur étaient proposés. Pour l'occasion, nous remercions Me Louise Huard-Peake, Me Maryse Culham et M. Paul Preston, psychologue, pour leur précieuse collaboration. Nous sommes heureux de cette réussite et les commentaires que nous avons reçus des participants le démontrent bien.

Malheureusement, certains ateliers n'ont pu être présentés lors de ces journées mais nous travaillons présentement afin de pouvoir les offrir prochainement.

Ce premier événement contribue à la visibilité et à la reconnaissance de notre association et ne sera certainement pas le dernier.

Merci aux familles, aux organismes, aux membres et surtout à la Fédération des parents francophones et à Justice Canada.



L'honorable juge Vital Ouellette, Me Natalie Tymchuk et Me Louise Huard-Peake étaient présents pour ce 1<sup>er</sup> colloque en droit de la famille qui a eu lieu les 5 et 6 novembre 2010.



De nombreux dépliants en français en droit de la famille ont été mis à la disposition des participants.



Me Maryse Culham animait l'atelier sur le rôle des parents après la séparation de la famille

**ENCORE ACTIF DANS LES ÉCOLES!**

Avec le projet « *La justice et les jeunes* » nous avons présenté « *Le Système de justice pénale pour les adolescents* » et « *La Charte des droits et libertés* » à 10 groupes de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Nous avons visité des écoles d'immersion et des écoles francophones d'Okotoks à Peace River. Le principal commentaire des enseignants que nous avons reçu est que ces sujets sont difficiles à enseigner et que d'avoir la possibilité de les offrir par le biais de l'AJEFA est une bonne opportunité qui devrait se répéter chaque année.

Afin de réaliser ces présentations de façon pédagogique et dynamique nous avons retenu les services de M. Stéphane Marien, intervenant auprès de la jeunesse depuis plusieurs années. Chacune des présentations a été adaptée selon le groupe d'âge et les désirs des enseignants. Encore cette année, l'Association des juristes a reçu un bel accueil dans toutes les écoles et tranquillement notre expertise fait son chemin.

Nous remercions tous les enseignants, M. Stéphane Marien et tous les élèves que nous avons rencontrés. À l'année prochaine !



École Parkland Composite High School à Edson à gauche

Ci-dessus, des élèves tenant la Charte canadienne des droits et libertés à l'école des Quatre-Vents à Peace River

Ci-contre, Stéphane Marien faisant sa présentation à l'école Mosaïque à Calgary



Department of Justice  
Canada

Ministère de la Justice  
Canada



INSTITUT  
GUY-LACOMBE  
DE LA FAMILLE



**Bonjour Alberta, Bonjour Justice!**

Par Me Gérard Lévesque, Avocat et notaire  
[Levesque.Gerard@sympatico.ca](mailto:Levesque.Gerard@sympatico.ca)

Depuis la mi-octobre 2010, l'Alberta diffuse sur Internet le site [www.bonjour.alberta.ca](http://www.bonjour.alberta.ca) qui présente de l'information très utile au sujet de la vie en Alberta, le travail, l'immigration, l'éducation, la santé, la justice, les communautés et les loisirs dans la province. Il s'agit là d'une excellente initiative gouvernementale. Toutefois, je ne suis pas impressionné par ce qui fait partie de la section des services juridiques. On n'y trouve aucune information sur le droit reconnu aux Albertains d'employer le français et l'anglais devant les tribunaux de notre province. On n'indique pas comment juristes et justiciables peuvent exercer ces droits linguistiques. On ne fait pas état de politiques, procédures, règles, règlements, formulaires pour mettre en œuvre ces droits. Et bien que le *Programme de contestation judiciaire* du Canada n'accepte plus de demandes d'aide financière depuis le 25 septembre 2006, on diffuse un lien menant au site Internet de cet ancien programme plutôt qu'à ce qui lui a succédé, le *Programme d'appui aux droits linguistiques*.

Dans les autres provinces canadiennes, le ministère de la Justice fait-il preuve à l'égard des services en français d'une attitude plus proactive? Prenons, par exemple, une province dont la communauté francophone est bien moins nombreuse que la communauté franco-albertaine : la Nouvelle-Écosse diffuse aussi

un site Bonjour et celui-ci met fièrement en évidence les services en français offerts par le ministère de la Justice de cette province maritime. Je vous invite à visiter au lien suivant [www.gov.ns.ca/just/fr\\_services.asp](http://www.gov.ns.ca/just/fr_services.asp) la section de leur site qui traite des services juridiques. On y présente les coordonnées de la coordonnatrice des services en français du ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse et le mandat du Bureau des services en français : être responsable de la mise en œuvre de l'entente conclue avec le gouvernement fédéral au sujet de la *Loi sur les contraventions*; représenter le ministère de la Justice au sein du Comité de coordination des services en français du gouvernement provincial; faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des plans de services en français du ministère; consulter et établir des partenariats avec les différentes divisions du ministère; et assurer la liaison avec l'Office des affaires acadiennes, les ministères du gouvernement fédéral, ainsi que les communautés acadiennes et francophones.

On peut même y consulter le Plan de services en français 2010-2011 du ministère ainsi que les plans des deux années précédentes. Il y a de quoi rêver (en français?) lorsqu'on lit les rubriques du plan de cette année : Message du sous ministre; planifier pour l'excellence dans l'offre de services en français; réponses aux

demandes en français; inventaire des services en français; progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2009-2010; buts, objectifs et mesures pour l'année 2010-2011; aborder les priorités de la communauté acadienne et francophone; contribuer à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone.

Il est évident qu'avec un peu de volonté politique, le ministère de la Justice de l'Alberta pourrait utiliser le site [www.bonjour.alberta.ca](http://www.bonjour.alberta.ca) pour indiquer entre autres comment mettre en œuvre sans problème le droit d'employer le français et l'anglais devant les tribunaux de notre province.



Source : Le Franco

**PROFIL D'UN MEMBRE**

Par ANITA ST-GEORGES, greffière au palais de justice d'Edmonton

Anita est franco-albertaine. Elle a terminé ses études à Edmonton en Alberta et est finissante de l'École J.H. Picard. Elle a continué ses études post-secondaires à Northern Alberta Institute of Technology. Elle est diplômée d'un certificat de secrétaire juridique.

Son expérience en service juridique en première instance s'est réalisée pendant plusieurs années de travail dans des cabinets d'avocats. Anita travaille présentement au poste de greffière bilingue à la cour du banc de la reine de l'Alberta au centre judiciaire d'Edmonton, un poste qu'elle occupe depuis 2004. Ses compétences en tant que greffière, entre autres, comptent le service au tribunal des Territoires du Nord-Ouest centre judiciaire de Yellowknife, à la cour d'appel de l'Alberta et au tribunal provincial de l'Alberta.

Anita est une formatrice du Programme pancanadien de perfectionnement en Terminologie juridique du Centre canadien de français juridique Inc. Elle est membre de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta. Anita s'engage comme bénévole chaque année à « Law Day » réalisé par l'Association du barreau canadien.

Elle est membre du conseil exécutif d'un club d'équitation parmi divers autres loisirs et champs d'intérêts qui lui permettent de partager et répandre sa joie de vivre et son esprit d'humour.

Anita et son époux Robert habitent à Edmonton avec leurs deux filles : Véronique 23 ans et Isabelle 21 ans.



Prochaines miniconférences en 2011 :

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE PLACE AU 780-450-2443**

- **Vendredi 4 février** à midi au palais de justice d'Edmonton avec l'honorable Claudette Tardif
- **Vendredi 11 février** à midi au palais de justice de Calgary avec l'honorable Claudette Tardif



- **Jeudi 17 mars** à midi au palais de justice de Calgary avec Me Mark Power, avocat à Ottawa
- **Vendredi 18 mars** à midi au palais de justice d'Edmonton avec Me Mark Power, avocat à Ottawa

**Nouveau projet de citoyenneté et immigration Canada** : *L'intégration des jeunes des communautés ethnoculturelles à travers des mesures préventives et alternatives.* Ce projet échelonné sur trois ans vise à sensibiliser le public francophone et plus précisément, les immigrants - jeunes et adultes - aux facteurs de risque qui augmentent la vulnérabilité des jeunes face à la criminalité et à la victimisation. Les individus seront également amenés à développer des stratégies pour contrer ces deux phénomènes sociaux. Les principales activités de ce projet seront:

1. Prestation d'ateliers d'éducation juridique
2. Promotion de nouvelles méthodes de résolution de conflits
3. Sensibilisation auprès des jeunes sur la loi sur les jeunes contrevenants
4. Implantation d'un programme de mentorat afin d'offrir aux jeunes l'appui et l'information pour qu'ils puissent planifier leur avenir (éducation, formation, travail).
5. Implantation d'un programme de stages pour permettre aux jeunes à risque de contribuer activement à la communauté
6. Création d'occasions pour les jeunes à risque de se réinsérer et de réintégrer la société
7. Amélioration de l'accès aux services en matière de droit de l'immigration pour les immigrants de l'Alberta qui sont admissibles à l'aide juridique.

**Cours juridiques** : Nouveau programme pancanadien de formation en terminologie juridique 2010-2011. Le programme sera offert en hiver 2010-2011. Pour plus de détails, veuillez communiquer avec L. Donald Legal, [dgadjoint@ccfjinc.ca](mailto:dgadjoint@ccfjinc.ca) ou par téléphone au 204-415-7543



Fernande Bergeron et Josée Bonneville ont profité de leur passage à Ottawa le 22 novembre pour rencontrer Madame la sénatrice Claudette Tardif au Sénat.

**ANNONCES**



**Félicitations!** Me Francine Ouellette s'est mariée cet automne. L'Association des juristes félicite les jeunes mariés et leur souhaite une longue vie remplie de bonheur.

**Présidente**  
- Me Louise Huard-Peake

**Vice-présidente**  
- Me Maryse Culham

**Trésorière**  
- Me Bianca Kratt

**Administrateurs**  
- Me Natalie Tymchuk  
- Me Colin Gagnon  
- Me Michèle Vincent  
- Me Pierre Asselin  
- Me Francine Ouellette  
- Andrea Zielinski

**Directrice générale**  
- Fernande Bergeron

**Adjointe administrative**  
- Fabienne Bühl

**Chargée de projets**  
- Josée Bonneville

**Comptabilité**  
- Geneviève LaBrie

**Contractuels :**  
- Marcel Adzeme  
- Nathalie Nkentsa

**COMITÉ D'ADHÉSION**

- Me Maryse Culham
- Me Colin Gagnon
- Me Gérard Lévesque

**COMITÉ POLITICO JURIDIQUE**

- Me Louise Huard-Peake
- Me Gérard Lévesque
- Me Michèle Vincent
- Me Pierre Asselin
- Me Hervé Durocher
- M. Denis Perreux

**COMITÉ DROIT DE LA FAMILLE**

- Me Louise Huard-Peake
- Me Natalie Tymchuk
- Me Patrice Brideau

**Bulletin réalisé par :**

- Fabienne Bühl

**Collaborateurs :**

- Me Gérard Lévesque
- Le Franco
- Anita St-Georges